Air Conditionné, Distribution & Maintenance

Nom du stage : Préparation à l'obtention de l'attestation d'aptitude dans le cadre de la nouvelle réglementation sur les fluides frigorigènes Catégorie V ET VHU

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05337 38 auprès du préfet de région de Rhône-Alpes N° Siret 532 598 851 00014

Référentiel Qualiopi certification FR0066705-1 Affaire 8574423 - Date 01/07/2021 Formation certifiante enregistrée sous la référence **RS5638** Attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes par Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires le 10/12/2021

Durée du stage : celle-ci peut varier de 8h à 12h selon niveau et besoin du candidat, un devis personnalisé sera établi lors du 1^{er} contact.

Prix : à titre indicatif de 400€ht/ candidat à 600€ht/candidat selon les besoins et niveau des candidats, un devis personnalisé sera établi lors du 1^{er} contact.

OBJECTIFS DETAILLES DE LA FORMATION

- 1. Incidence sur l'environnement des fluides frigorigènes et réglementations correspondantes en matière d'environnement : CHAPITRE II ET III
 - Posséder des connaissances de base sur la politique européenne et internationale en matière de changement climatique, y compris la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
 - Avoir une connaissance élémentaire du concept de "potentiel de réchauffement planétaire" (PRP), de l'utilisation des gaz à effet de serre fluorés et d'autres substances en tant que fluides frigorigènes, de l'incidence des émissions de gaz à effet de serre fluorés sur le climat (ordre de grandeur de leur PRP) ainsi que des dispositions correspondantes du règlement (UE) n° 517/2014, de la directive 2006/40/CE, et des articles R. 543-75 à R. 543-123 du code de l'environnement

ACDM

Air Conditionné, Distribution & Maintenance

2. Prise en compte générale de l'équipement : CHAPITRE IV ET V

- Connaître le fonctionnement des systèmes de climatisation dans les véhicules à moteur
- Savoir identifier les principaux composants d'un système frigorifique et connaître leur fonctionnement
- Analyser les documents fournis (données du constructeur, registres de l'équipement, plaque signalétique ...)
- Identifier le fluide contenu dans l'équipement
- Vérifier le fonctionnement normal de l'équipement (VHU non concerné)
- Savoir associer les dysfonctionnements et les symptômes de fuites (VHU non concerné)

3. Tests d'étanchéité CHAPITRE I ET VI

- Connaître les différentes méthodes de détection des fuites et choisir la plus appropriée à une situation donnée
- Connaître la procédure à suivre en cas de fuite
- Remplir les documents attestant que l'équipement a fait l'objet d'un contrôle d'étanchéité.
- Consigner les données dans le registre

4. Gestion écologique du système et du fluide frigorigène lors de l'installation, de l'entretien, de la réparation ou de la récupération CHAPITRE VI

- Manipuler un cylindre de fluide frigorigène
- Effectuer un transfert de fluide d'un cylindre vers une station
- Connexion d'un dispositif de récupération aux vannes de service d'un système de climatisation et déconnexion de ce dispositif
- Procéder à la récupération totale du fluide
- Contrôler la pression finale de récupération
- Déterminer la quantité de fluide récupéré
- Déterminer la quantité d'huile récupérée
- Remonter un élément neuf en respectant les conditions d'étanchéité et de conformité d'origine (VHU non concerné)

ACDM

Siège social : 920 Route des Hérauds - 38250 LANS-EN-VERCORS Etablissement secondaire : 32 bis Avenue Marcel Pagnol 81300 GRAULHET Référentiel Qualiopi certification FR0066705-1 Affaire 8574423 - Date 01/07/2021 Tél : 05.63.58.42.21 - Email : contact@acdm.pro - www.acdmclim.com Siret 532 598 851 00014 - APE 4520A - TVA FR52532598851

Air Conditionné, Distribution & Maintenance

- Déterminer la quantité d'huile
- Procéder au tirage au vide
- Savoir en déterminer la durée (VHU non concerné)
- Déterminer la qualité et la quantité d'huile à introduire (VHU non concerné)
- Introduire l'huile (VHU non concerné)
- Déterminer la charge normale de l'installation suivant les données du constructeur (VHU non concerné)
- Charger en fluide frigorigène (VHU non concerné)
- Remplir la fiche d'intervention

5. Informations sur les technologies pertinentes permettant de remplacer les gaz à effet de serre fluorés d'en réduire l'utilisation, et sur leur manipulation sans danger CHAPITRE III

- Connaître les technologies de substitution pertinentes permettant de remplacer les gaz à effet de serre fluorés ou d'en réduire l'utilisation, et savoir les manipuler sans danger
- Connaître les systèmes de conception pertinents afin de réduire la charge des gaz à effet de serre fluorés et d'augmenter l'efficacité énergétique T
- Connaître les réglementations et les normes de sécurité applicables pour l'utilisation, le stockage et le transport des fluides frigorigènes inflammables ou toxiques ou des fluides frigorigènes nécessitant une pression de fonctionnement plus élevée
- Comprendre les avantages et inconvénients respectifs, notamment en ce qui concerne l'efficacité énergétique, des fluides frigorigènes de substitution en fonction de leur application prévue et des conditions climatiques des différentes régions

Air Conditionné, Distribution & Maintenance

PROGRAMME DE LA FORMATION

Chapitre 1

Présentation de la formation

Chapitre 2

Nouvelle réglementation Reprise des différents décrets et mise en application

Chapitre 3

Environnement et sécurité Sensibilisation sur l'impact environnemental

Chapitre 4

Généralités de l'équipement

Chapitre 5

Composants des circuits

Chapitre 6

Manipulation de la station Connaître la procédure à suivre en cas de fuite Consigner les données dans le registre Remplissage de la fiche d'intervention

Chapitre 7

Etude de panne Etude de cas sur schéma avec manomètres

Moyens d'encadrement : un formateur ayant plus de 10 ans d'expérience dans le domaine de la climatisation embarquée, ayant l'attestation d'aptitude catégorie V.

Suivi d'exécution : feuilles de présences émargées par le stagiaire, remise d'un livret de formation.

ACDM

Siège social : 920 Route des Hérauds - 38250 LANS-EN-VERCORS Etablissement secondaire : 32 bis Avenue Marcel Pagnol 81300 GRAULHET Référentiel Qualiopi certification FR0066705-1 Affaire 8574423 - Date 01/07/2021 Tél : 05.63.58.42.21 - Email : contact@acdm.pro - www.acdmclim.com Siret 532 598 851 00014 - APE 4520A - TVA FR52532598851



Air Conditionné, Distribution & Maintenance

Public concerné : mécanicien automobile, démolisseur automobile, électricien automobile, mécanicien de véhicules agricoles et industriels souhaitant réactualiser des connaissances sur les installations frigorifiques correspondant à la catégorie V.

Objectif de l'action : Acquérir les connaissance réglementaire et technique pour la manipulation des fluides frigorigènes.

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

- Documentation de l'entreprise
- Support informatique
- Maquette pédagogique
- Documents officiels sur la nouvelle réglementation

Prérequis:

Maitriser la langue française (à l'écrit et à l'oral)

Modalités d'Evaluation:

- Evaluation théorique sous forme de QCM, et pratique sous forme de mise en situation)
- **Durée des épreuves :** La durée des épreuves théoriques et pratiques varie selon les catégories mentionnées à l'annexe I de l'arrêté du 30 juin 2008 susvisé :

	Durée de l'épreuve théorique par candidat	Durée de l'épreuve pratique par candidat	Durée totale de l'évaluation
Catégorie V	0.5 heure	1.5 heure	2 heures
		1 heure pour les	1.5 heure pour les
		démolisseurs (VHU)	démolisseurs (VHU)

- Enquête de satisfaction

Délais d'accès:

- Veuillez nous contacter, le délai est environ 2 mois (sauf exception)
- Formation en présentielle uniquement

ACDM

Siège social : 920 Route des Hérauds - 38250 LANS-EN-VERCORS Etablissement secondaire : 32 bis Avenue Marcel Pagnol 81300 GRAULHET Référentiel Qualiopi certification FR0066705-1 Affaire 8574423 - Date 01/07/2021 Tél : 05.63.58.42.21 - Email : contact@acdm.pro - www.acdmclim.com Siret 532 598 851 00014 - APE 4520A - TVA FR52532598851

Air Conditionné, Distribution & Maintenance

Accessibilité:

Accessible aux personnes en situation de Handicap Une étude de faisabilité sera faite en fonction du handicap. Nous consulter pour tout aménagement de parcours

Taux de réussite au Test d'Aptitude en 2020 : est de 93%
Taux de réussite au Test d'Aptitude en 2021 : est de 86%
Taux de réussite au Test d'Aptitude en 2022 : est de 86,37%
Taux de réussite au Test d'Aptitude en 2023 : est de 89%
Taux de réussite au Test d'Aptitude en 2024 : est de 87.71%

Taux de satisfaction 2022 : est de 100%

Taux de satisfaction 2023 : est de 98.79%

Taux de satisfaction 2024 : est de 100%

ACDM